



Histoire de l'UEPA et de l'église St Martin d'Arc-sur-Tille en Bourgogne

Novembre 1989 : suite à la chute d'une pierre, le maire, en charge de la sécurité de la population, décrète la fermeture de la seule église d'Arc-sur-Tille, ville de 2 300 habitants (*aujourd'hui en marche vers les 3 000 habitants*) à 12 km Est de Dijon ...

... puis, silence complet sur son devenir ...

En l'absence de toute initiative, nous lançons, avec l'approbation du maire, à qui nous avons soumis notre projet, la création de notre Association **U.E.P.A. (Une Eglise Pour Arc/Tille)**, officialisée en **novembre 1991** (*publication au JO n° 50 du 11 décembre 1991*).

Une saine collaboration se met alors en place entre la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), la Municipalité et l'Association. En 1994, une étude très complète de l'édifice est effectuée par un architecte du patrimoine et des monuments historiques, mandaté et financé par l'Etat, étude parachevée en 1995 en vue des appels d'offres auprès des entreprises.

Malheureusement, les progrès réalisés sont gelés par la construction d'une salle de sports programmée avant la fermeture de ce remarquable patrimoine de 1829, puis remis en cause par l'arrivée, en **mars 2001**, d'une **autre municipalité** bien décidée à «liquider» le dossier.

Le nouveau maire s'enferme très vite dans le rejet de tout dialogue, refusant même de recevoir l'architecte du patrimoine qui, rémunéré par nos soins, présente un projet de restauration par tranches, cohérent et financièrement acceptable.

Enfin, décision unique en Bourgogne, le **6 décembre 2005**, **il fait voter la démolition de l'église, sans projet de remplacement.**

La lettre de protestation de 29 architectes du patrimoine et plusieurs milliers de signatures de la pétition que nous avons mise sur notre site internet www.uepa.fr (créé en 2005) n'y font rien. Les instances locales, trompées par des documents non crédibles, entérinent le vote municipal.

Seul notre Archevêque, Monseigneur Roland MINNERATH, exige un autre « **lieu de culte viable et pérenne** » pour pouvoir accepter de signer une éventuelle désacralisation, bloquant ainsi une démolition scandaleuse et injustifiée.

Nous sommes alors contraints d'ester en justice. Le **tribunal administratif de Dijon** nous donne raison et désigne un expert pour une contre-expertise. Le maire fait appel. Il est **débouté par la Cour administrative d'appel de Lyon** et condamné à verser 2 000 € à notre association.

Sensibilisé par nos multiples interventions, le ministère de la culture envoie **2 inspecteurs généraux à Arc/Tille.**

Leurs conclusions sont sans appel : «... **les avis alarmistes sont infondés et le coût de 3 M€ pour la restauration est très largement surestimé ...** » (comparez les chiffres paragraphes suivants **(*)**)

Un retournement des mentalités se manifeste de plus en plus clairement en faveur de la protection du patrimoine religieux non classé, non seulement de la part des instances nationales, mais aussi de l'Episcopat de France.

En mars 2008, une **troisième municipalité** est en place, animée par un esprit d'ouverture, de dialogue et de collaboration étroite, **avec la volonté de sauvegarder le patrimoine** autant que faire se peut.

En attendant le rapport de l'expert du tribunal administratif, elle fait enlever, en **novembre 2008**, les 4,8 tonnes de fientes de pigeons qui ont squatté l'ensemble de l'église, fait boucher leurs accès et protéger l'édifice ouvert aux intempéries.

Coût de ces opérations : **19 800 €** **Notre association les finance à hauteur de 18 000 €**. Fin décembre, notre premier mécène compense largement ce montant par un don de 20 000 €.



Avec 1 an de retard, les **rapports de l'expert et du sapiteur** (économiste) arrivent en **mai 2009**, leur absence ayant bloqué toute réflexion constructive des nouveaux élus.

Toutefois et bien que le chiffre de **1 538 160 € HT (*) pour une restauration complète soit irréfutable car certifié par le sapiteur**, (*très proche du coût d'une « démolition/reconstruction » à minima antérieurement avancé*) des **contradictions et incohérences** dans le rapport de l'expert contraignent les élus à différer leur décision.

L'équipe municipale trace néanmoins son plan de route puis lance l'appel d'offre auprès des architectes. (Le Conseil Municipal du 5 octobre 2009 adopte une promesse de vente de terrains communaux, dont celui de la chapelle provisoire qui devra être détruite ; une partie de cette vente est destinée au financement de la restauration de l'église. Faute de clients, la Société Immobilière annulera ultérieurement son projet de constructions et sera contrainte de verser un dédit à la municipalité ... renoncement finalement sans conséquence sur le projet de restauration).

Le **24 novembre 2009**, le cabinet d'architectes est choisi. Sa mission : consulter les entreprises, et présenter des études comparatives (*).

Le **6 avril 2010**, le cabinet détaille ses projets en mairie.

(*) *Pour une comparaison chiffrée équitable (restauration 1 538 160 €HT - démolition / reconstruction à minima 1 280 160 €HT, indépendamment de la perte irréversible d'un patrimoine historique et architectural remarquable, une démolition / reconstruction (200 places au lieu de 400 pour l'église existante), ne pourrait prétendre à **aucun financement associatif, privé ou de mécénat, ni à un étalement sur plusieurs budgets**, contrairement à la restauration.*

Au cours du deuxième semestre 2010, le maire, **Monsieur Patrick MORELIERE**, et ses adjoints consultent les instances officielles (Préfet, CG, CR, ...) pour connaître leur engagement financier envers la commune, tandis que la « commission église » prépare les textes pour les délibérations à venir ...

et ...

- **6 décembre 2010**, le conseil municipal décide que :

« La commune procèdera à une restauration du bâtiment en plusieurs phases, en fonction des éléments techniques apportés et du financement extérieur acquis ».

- **11 avril 2011** : le CM adopte le budget 2011 incluant la 1 ère tranche des travaux dont la réalisation dépend des subventions à venir.
- **14 mai 2011** : France 3 Bourgogne / Franche Comté diffuse notre interview.
- **12 juillet 2011** : signature d'une **convention de partenariat** (15 000 € pour 2011, renouvelables les années suivantes) entre l'UEPA et le Directeur Général du SUPER U.
- **15 septembre 2011** : PELERIN MAGAZINE publie un long reportage sur Arc/Tille.
- **3 octobre 2011** : les élus adoptent notre projet de souscription nationale.
- **15 novembre 2011** : l'architecte présente son « avant projet définitif ».
- **début 2012** : l'architecte remet sa copie définitive - Préparation de la convention de partenariat avec la Fondation du Patrimoine.

- **22 mars 2012** : Monsieur Bruno CHAUFFERT-YVART (DRAC Dijon) et le sénateur Alain HOUPERT visitent l'église et s'engagent à soutenir sa restauration.



- **26 mars 2012** : vote du budget 2012 et confirmation de l'engagement pour les travaux de la 1ère tranche.

- **20 avril 2012** : signature de la convention de partenariat entre la FONDATION du PATRIMOINE, la Municipalité et l'UEPA avec remise d'un chèque de 89 656 € par l'UEPA pour sa première participation financière aux travaux et lancement de la souscription nationale.



- **2 juillet 2012** : le CM réitère son accord pour le financement de la première tranche.

- **5 novembre 2012** : publication de l'appel d'offre auprès des entreprises.

- **10 décembre 2012** : ouverture des courriers reçus en vue de la sélection des entreprises.

- **14 janvier 2013** : le CM confirme la sélection de 3 entreprises retenues pour la première tranche. Son coût réel est de 282 000 € HT, inférieur de 34 000 € au budget initial.

- **21 mars 2013** : 1ère réunion de chantier pour le lancement des travaux !

mise en place du chantier, matériel, préparation des sols ...

- **29 avril** : 2ème réunion

dalles des sols clocher et chœur enlevées et stockées.

- **21 mai** : 3ème réunion

renforcement des fondations clocher et chœur par micro-pieux ...

- **Juin, juillet, août, septembre ...** les travaux avancent ...

- **27 juin 2013** : L'Archevêque de Dijon, Mgr Roland MINNERATH, heureux des travaux en cours, et le Sénateur Alain HOUPERT, visitent le chantier et confirment leur soutien pour la restauration.

- **14-15 septembre 2013** : à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, ouverture de l'église au public après 24 ans de fermeture - près d'un millier de visiteurs émus et admiratifs.

- **Octobre - novembre 2013** : renforcement des fondations (clocher et chœur) et réfection intérieure de la tour du clocher.

- **21 janvier 2014** : 1° - pose historique et spectaculaire du nouveau toit, sous les feux des médias et l'admiration émue de la population, a clôturé la première tranche des travaux.

2° - signature de la 2ème convention de partenariat avec la Fondation du Patrimoine pour financement de la deuxième tranche des travaux.

- **27 mai 2014** : Le maire d'Arc/Tille et l'UEPA reçoivent, à Paris, des mains de la SPPEF, le 1er prix de 3 000 € du Ministère de la Culture en reconnaissance de la restauration en cours.

- **15 juillet 2014** : après consultation et choix des entreprises, adoption, par le Conseil Municipal, du plan de financement de la deuxième tranche. Durée des travaux : automne 2014 à printemps 2016 avec, comme objectif, la réouverture définitive au public pour des rencontres festives culturelles comme culturelles.

- **Fin septembre 2014** : ouverture du chantier 2ème tranche : réfection des planchers salles 1er étage

- **Octobre-novembre 2014** : pose des premiers échafaudages, enlèvement des dalles du sol, début des forages des micro-pieux.

L'histoire continue de s'écrire ! ...

«*De tous les besoins de l'âme humaine, il n'y a pas de plus vital que le passé*»

Simone WEIL 1909-1943 philosophe.

Restaurer l'église d'Arc/Tille,

c'est sauvegarder nos racines qui donnent des ailes à l'avenir ! AF

Novembre 2014

